



Formation préalable des assistants de prévention (Niveau 1)

PROGRAMME

1^{er} jour :

Accueil et présentation des stagiaires

Identifier et comprendre les enjeux de la prévention

- Enjeu humain, social, financier, juridique et responsabilité pénale.

Les termes en lien direct avec la prévention des risques

- Accident de service, accident de trajet, maladie professionnelle, danger, risque, prévention, protection.

Les principaux acteurs de la prévention

- Assistant et conseiller de prévention, représentants du personnel au CHSCT, les agents de direction, l'autorité territoriale, médecin de prévention.

2^{ème} jour :

La réglementation et les obligations en matière d'hygiène et de sécurité

- Décret n°85-603 du 10/06/1985 modifié

Le droit de retrait pour danger grave et imminent

- Savoir définir les conditions précises d'exercice du droit de retrait pour Danger Grave et Imminent

Les principaux risques professionnels

- Dans la fonction publique territoriale

Les mesures de prévention et les 9 principes généraux de prévention

- Connaître les 3 niveaux de prévention : intrinsèque, collective et individuelle

3^{ème} jour :

Le Document Unique d'Évaluation des risques

- La réglementation applicable à l'objectif, les principes de son élaboration plan d'actions.

DURÉE

5 jours en présentiel

OBJECTIFS

- Assister et conseiller l'autorité territoriale dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail.

PUBLIC CONCERNÉ

- Agents nommés à cette mission

CONDITIONS DE RÉALISATION

- La taille du groupe pour ces formations devra être comprise entre 6 et 10 personnes pour respecter les objectifs pédagogiques de la formation.
- Avoir signé la convention unique et transmis un bulletin d'inscription.

DATES ET LIEUX

- La formation se déroule au sein des locaux du CDG 77
- 9 juin, 10 juin, 29 juin, 30 juin et 1^{er} juillet 2026



Formation préalable des assistants de prévention (Niveau 1)

PROGRAMME

4^{ème} jour :

L'analyse de l'accident de service par la méthode de l'arbre des causes (théorie et pratique)

- Comprendre les principes et les règles de construction de cette méthode (recueil des informations, recherche des causes, construction, exploitation, actions curatives et préventives)
- Cas pratiques

5^{ème} jour :

Les principaux documents, formations et contrôles obligatoires en santé et sécurité au travail

- Cas pratique

La rédaction d'un compte-rendu de visite terrain

- Les étapes clés de la rédaction d'un compte rendu

La communication à l'oral

- La préparation d'une intervention à l'oral (compétences de l'animateur, la démarche d'animation, les profils comportementaux des interlocuteurs, convaincre un employeur d'investir dans une démarche de santé et sécurité au travail)

Bilan de la formation et perspectives envisagées par les stagiaires à l'issue des 5 jours de formation

- Évaluation des connaissances acquises
- Évaluation finale des stagiaires et synthèse des 5 jours de formation

Inscription et informations
Service Hygiène et Sécurité - securite@cdg77.fr
Secrétariat du service : Jessica MANIGAUT - 01 64 14 17 26

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne
10, points de vue - CS 40056 - 77564 Lieusaint Cedex